



**Mairie de Visan**  
Place du Jeu de Paume  
84820 VISAN  
Tél : 04.90.28.50.90  
Fax : 04.90.28.50.99  
[communication@visan-mairie.com](mailto:communication@visan-mairie.com)

## VISAN INFO HEBDO

Mardi 21 Avril 2020

**SAUVEZ DES VIES  
RESTEZ  
CHEZ VOUS**

### COMMUNICATION DE LA POSTE

Nouveau calendrier défini par La Poste : La distribution du courrier est assurée à minima 2 fois par semaine, les « carrés-entreprises » restent ouverts aux horaires ci-dessous, les prestations sont assurées.

Ouverture du bureau de poste de VALREAS : Mardi 21 avril, Mercredi 22 avril, Jeudi 23 avril, Vendredi 24 avril de 8h30 à 12h et de 14h à 15h

Les semaines du 1<sup>er</sup> mai et 8 mai le bureau de poste sera ouvert lundi, mardi, mercredi et jeudi

Rappel : Le relais postal « Epicerie de Visan » est ouvert tous les jours de 8h à 12h sauf le dimanche

### CRISE SANITAIRE : EDF S'ENGAGE SUR DES MESURES INEDITES POUR AIDER TOUS SES CLIENTS

Fidèle à ses valeurs de responsabilité et de solidarité, EDF met en œuvre des mesures inédites pour aider ses clients dans les circonstances difficiles qu'ils peuvent rencontrer avec la crise sanitaire du Covid-19.

Apporter de la sérénité à nos clients particuliers EDF décide aujourd'hui de garantir la fourniture d'énergie à l'ensemble de ses clients particuliers en suspendant, jusqu'au 1er septembre 2020, toute réduction ou interruption de la fourniture d'électricité et de gaz ainsi que les pénalités de retard pour tous ses clients particuliers. Pour les clients qui seraient en situation difficile, EDF s'engage également à assouplir ses modalités et échéanciers de paiement. Ce faisant, l'entreprise va au-delà des mesures mises en place par les Pouvoirs Publics (telle que la prolongation de la trêve hivernale jusqu'au 31 mai 2020), à la fois dans leur portée et dans leur durée.

Soutenir nos clients professionnels EDF a pris toutes les dispositions nécessaires pour faire bénéficier à ses clients éligibles au Fonds de Solidarité<sup>1</sup> qui le demandent du report du paiement de leurs factures, conformément aux ordonnances et décrets récemment adoptés par le Gouvernement. Concrètement, les petites entreprises concernées peuvent demander le report du paiement de leurs factures exigibles jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire. Ce report sera échelonné sur une durée de 6 mois à compter du dernier jour du mois suivant la date de fin de l'état d'urgence sanitaire. EDF reste à l'écoute de tous ses clients, y compris ceux qui ne seraient pas éligibles à ce dispositif, pour les accompagner au mieux dans cette période.

EDF mobilisée pour garantir la continuité de service EDF reste entièrement mobilisée pour garantir la continuité des activités essentielles et maintenir le lien avec ses clients, tout en protégeant la santé de ses salariés et prestataires. En cette période de crise, ce sont près de 3000 conseillers, tous basés en France, qui continuent d'accompagner nos clients. Plus de 200 conseillers solidarité sont également mobilisés aux côtés des travailleurs sociaux pour trouver des solutions adaptées aux clients en situation de précarité.

Marc Benayoun, Directeur Exécutif en charge du Pôle Clients, Services et Territoires d'EDF, a déclaré : « Alors que le confinement se prolonge, EDF prend des mesures inédites pour ses clients particuliers et s'engage à suspendre jusqu'au 1er septembre 2020 les interruptions d'énergie, les réductions de puissance et l'application des pénalités de retard de paiement. En ces temps difficiles, nous espérons ainsi apporter à nos clients un peu de sérénité pour le paiement de leurs factures. »

### MISE A L'ARRET DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR VISAN

Nouveaux messages reçus en mairie :

*« Nous vous remercions pour la parution de Visan Hebdo qui regorge d'informations intéressantes et que nous lisons avec le plus grand intérêt. Vous demandiez des avis sur la suppression de l'éclairage public. Nous sommes en faveur des économies d'énergie et de la réduction de l'éclairage public mais pas la suppression totale. Extinction après 23h00 ou 23h30 serait un très bon compromis mais avant, non.*

*Ces dernières nuits très noires montrent clairement l'utilité d'un éclairage public, surtout s'il faut sortir faire un dernier pipi au chien. Je dois avouer que je n'ai personnellement pas osé sortir bien que Visan n'est pas réputé pour être particulièrement dangereux ! Sans compter le risque de trébucher sur un regard, une pierre ou une crotte de chien de propriétaire non civilisé et de se blesser.*

L'absence d'éclairage n'a pas non plus empêché voire peut-être même encouragé le rassemblement de quelques jeunes sur la place Humbert II à la lumière de leurs portables ce week-end.

Dans l'attente des résultats de votre enquête et de ce qui sera décidé,

NF – MV

Nous rappelons que cette mise à l'arrêt est à titre expérimental pendant la période du confinement dans la mesure où personne ne devrait être dehors en soirée, confinement oblige. Nous ne pouvons pas, pour le moment, choisir les horaires d'extinction sur l'ensemble de la commune. C'est techniquement impossible. Ce sera à la prochaine équipe municipale à faire leurs choix sur ce dossier. Ils pourront s'appuyer sur les remarques faites par chacun.e.

Quant à nous, nous proposerons au prochain conseil municipal délibératif de reverser les économies faites sur l'éclairage public dans un fonds d'aide à nos commerçants qui ont souffert de l'arrêt de leur activité professionnelle.

Nous proposerons Ce fonds pourrait être abondé par les économies forcées que la commune devrait faire avec l'annulation de certaines manifestations estivales.

Nous avons demandé à la gendarmerie de renforcer les contrôles qu'elle effectue la nuit compte-tenu de l'extinction de l'éclairage public et afin d'éviter de regroupements de jeunes totalement interdits pendant cette période de confinement.

## MASQUES : APPEL A VOLONTARIAT

**VISAN**

### Déjà une centaine de masques de protection à l'actif de Rolande Marietta

Couturière savoyarde riche de l'expérience du travail à la chaîne dans une fabrique d'anoraks, Rolande Marietta met sa machine à coudre au service de son prochain.

Comment avez-vous été amenée à confectionner des masques ?

« L'association Partage, que je connais bien, a été contactée par l'hôpital de Montélimar qui avait besoin de masques pour le personnel d'entretien. Avec une dizaine d'autres couturières, nous avons répondu favorablement. À partir d'un patron fourni par l'association, j'en ai déjà fait une centaine qui a été donnée à la mairie de Visan, la gendarmerie de Valbèas et mes connaissances. »

Quelles matières utilisez-vous ?

« J'utilise des molletons de protection pour lits qui font une bonne doublure et des tissus en coton uniquement. Les attaches de vignes, par leur élasticité, sont idéales et remplacent avantageusement les élastiques. Pour les fils, il importe moins qu'ils soient en coton. »

Arrosez-vous des jours de...



Pour participer aux actions de solidarité, Rolande Marietta confectionne des masques de protection. L'ÉDU.F.D.

fournitures ?

« Ils seraient les bienvenus, des dons de draps en coton fin et de préférence de couleur claire, des molletons et fils. »

Quels sont vos conseils ?

« Les mettre et les enlever par les élastiques pour éviter de toucher le masque, en avoir plusieurs à disposition et les laver après chaque usage à 60°. »

Quelle est votre motivation ?

« D'abord me sentir utile et meubler le temps de confine-

Parlez-vous de Partage ?

« C'est une association d'une quarantaine de bénévoles et de salariés qui s'apparente à Emmaüs mais avec beaucoup d'articles de couture et une véritable mercerie au premier étage. »

Association Partage, 22, chemin Jean-Fradelle, Isabelle au 06 61 39 80 15 ou au 04 75 04 74 34. Pour prendre rendez-vous pour déposer les dons ou passer commande de

Félicitations et remerciements à Rolande MARIETTAZ qui a déjà cousu une centaine de masques dans le cadre de la pandémie du coronavirus, dont une dizaine a été offerte au personnel de la commune.

La mairie souhaiterait confectionner des masques à offrir à la population dans l'objectif de la levée partielle du confinement programmé le 11 mai prochain. Dans l'attente de la commande de masques faite par la mairie auprès de la préfecture, nous vous invitons à vous faire connaître si vous êtes volontaires pour confectionner ces masques.

La mairie se propose d'acheter le matériel. Si vous avez du tissu (draps en particulier), nous les récupérerons.

Contactez la mairie au : [04.90.28.50.90](tel:04.90.28.50.90)

## REMERCIEMENTS



Merci à Jean-Pierre LENGLEMEZ, Denis GRESSOT et Jean-Jacques SABOLY qui ont désherbé leur rue. C'est un geste citoyen à noter et valoriser. Si tout le monde nettoyait devant chez lui, nous aurions un village encore plus propre. Nos services techniques ne peuvent pas tout faire. Et si on profitait du confinement pour faire comme ces citoyens ? Si vous vous y mettez, n'hésitez pas à nous envoyer des photos en mairie que nous publierons.

Dans tous les cas, prenez soin de vous !

## RETOUR PROGRESSIF A L'ECOLE A PARTIR DU 11 MAI PROCHAIN

Audition du ministre de l'Éducation Nationale à l'assemblée nationale

# Un retour étalé sur trois semaines

Calendrier envisagé du retour à l'école,  
par niveau de classe

- Grande section de maternelle
- CP
- CM2
- Sixième
- Troisième
- Première
- Terminale
- Toutes les autres classes

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



15 élèves  
max.  
par groupe



Demi-  
groupe

OU



A distance

OU



A l'étude

OU



Activité  
sportive\*\*

\* SI LA CONFIGURATION DE L'ÉTABLISSEMENT LE PERMET.

\*\* SI LA COMMUNE EST EN MESURE D'EN METTRE EN PLACE.

SOURCE : AUDITION DE JEAN-MICHEL BLANQUER À L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

LP/INFOGRAPHIE